

LA DIVERSITE DE L'OFFRE SCOLAIRE PRIMAIRE A OUAGADOUGOU

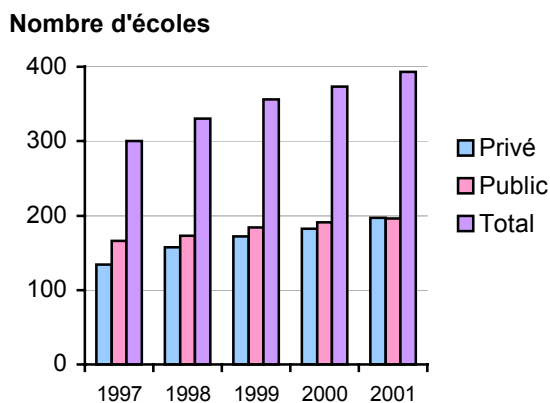
L'observatoire de Ouagadougou visant à étudier l'accès à l'éducation, il convient de documenter la situation de l'offre scolaire.

Une forte croissance du secteur privé qui devient presque majoritaire

Alors que l'offre privée sur l'ensemble du territoire burkinabé ne correspond qu'à 10% des effectifs totaux et que le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base 2000/2009 prévoit une augmentation à 20% d'ici 2009, le secteur privé est aujourd'hui presque majoritaire à Ouagadougou : il représente la moitié des écoles et scolarise 40 % des élèves. À noter que les écoles publiques ont des effectifs plus importants à cause de la pratique du double flux qui concerne 47 % de leurs effectifs.

Figure 1

Évolution du nombre d'écoles de 1997 à 2001



Un secteur privé diversifié

Le secteur privé se caractérise lui-même par sa diversité ; ainsi en 2000/01 :

- la grande majorité des écoles sont laïques (72%) ;
- près d'une école sur dix (9%) est de type franco-arabes ou medersa ;
- près d'une sur cinq est protestante (13 %) ou catholique (6 %). Le nombre des écoles catholiques va s'accroître d'ici quelques années en raison du phénomène de rétrocession, mis en place en 2001.

Avec la prolifération des établissements privés, le champ scolaire a souvent développé ses règles propres, parfois en dehors de la tutelle étatique. Les écoles franco-arabes, selon leur courant religieux, ont des programmes et des évaluations très différentes. L'État n'a-t-il pas, pendant un certain temps, laissé aux populations la responsabilité de former les générations futures ? Il suffit de voir aussi le nombre d'écoles « clandestines » ou « informelles » qui sont officiellement reconnues après plusieurs années de fonctionnement.

Une offre scolaire qui est hétérogène

L'État essaie à présent d'uniformiser l'ensemble de l'offre pour pouvoir mieux la contrôler en agissant sur plusieurs niveaux. Il encourage une harmonisation de la qualification et de la formation du personnel enseignant en proposant des stages de recyclage, organisés par l'inspection et les conseillers pédagogiques afin d'améliorer le contenu des cours dans des matières précises. Ils s'adressent autant aux instituteurs du public que du privé (aussi bien lic que confessionnel). Les Groupes d'Animation Pédagogique (GAP) sont des lieux d'échange sur les difficultés de chacun auxquels tous les enseignants ont été conviés en 2000/2001. Le MEBA semble également chercher à unifier l'enseignement franco-arabe. En effet, ces établissements n'étaient, jusqu'à présent, pas contrôlés. En accord avec la communauté musulmane et le personnel enseignant, le MEBA vient de mettre en place un programme unifié pour ce type d'école permettant, d'ici quelques années, la reconnaissance d'un diplôme (CEP) unique en fin de cycle. Il semble donc bien y avoir une volonté de légiférer pour uniformiser une offre scolaire hétérogène.

Une diversité recherchée

Le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base 2000/2009 se fixe comme objectif la « diversification des formules d'éducation » afin d'améliorer « la qualité, la pertinence et l'efficacité de l'éducation de base ». La multiplication des offres d'éducation vient pallier les défaillances de l'État incapable de satisfaire l'ensemble de la demande existante.

La diversité de l'offre d'éducation reflète d'ailleurs la pluralité de la demande. Elle représente ainsi une réponse à des demandes d'éducation nouvelles de la part des familles. Cependant,

dans une ville comme Ouagadougou où la demande d'éducation est largement supérieure à l'offre, la diversification est aussi révélatrice de la crise du système scolaire et de la recherche de solutions alternatives par les différentes communautés.

Une offre inégalement répartie, au détriment des zones périphériques ; des problèmes de distance à l'école

Globalement insuffisante en regard de la demande, l'offre scolaire s'avère en outre inégalement répartie au sein de la capitale, et ce au détriment des zones périphériques. La prise en compte du type d'école, public ou privé, montre que dans ces zones l'offre est essentiellement le fait du secteur privé ; particulièrement dans les zones non loties, où l'État ne construit pas d'écoles.

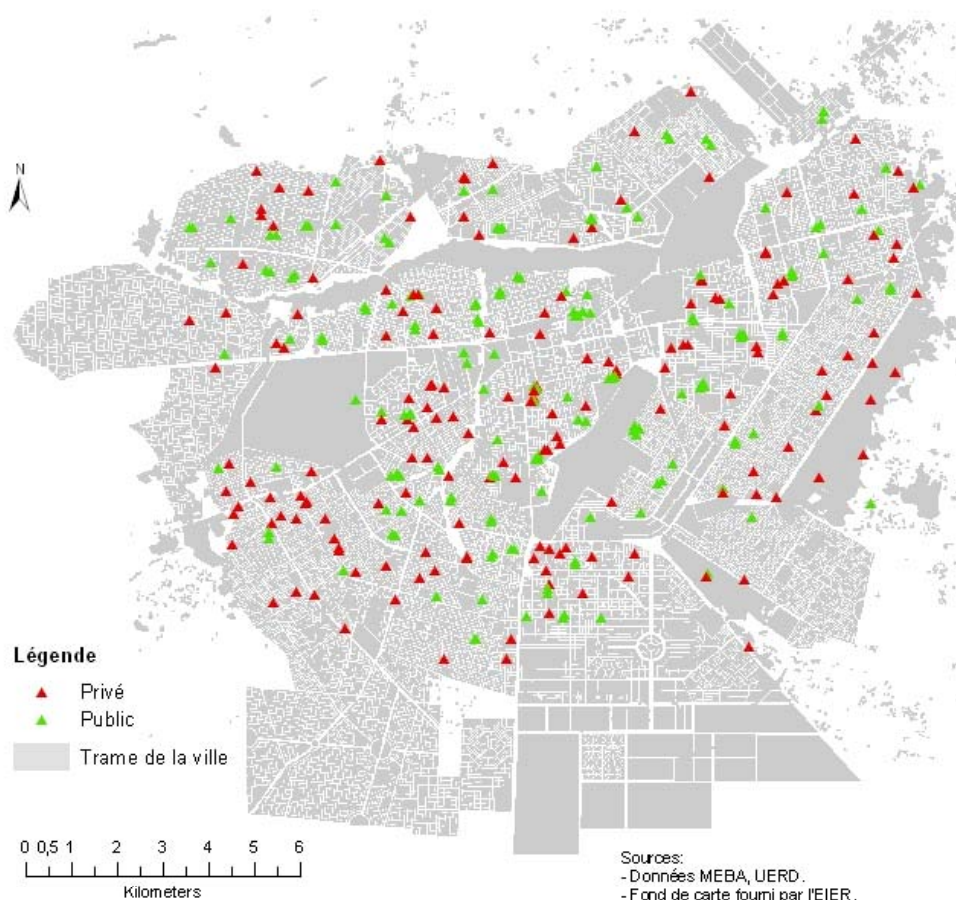
Localisation des écoles primaires, publiques et privées, Ouagadougou, 2001-02

En 2001, selon les statistiques scolaires, plus d'un élève sur quatre (29 %) des élèves doit parcourir entre 1 et 3 km, et plus d'un sur dix (14 %) plus de 3 km.

Étant donné la dangerosité de la circulation à Ouagadougou, des enfants circulant à pied ou à vélo représentent un véritable problème de transport et de sécurité.

Il faut ajouter à cela le fait que les longs trajets empêchent l'enfant de rentrer chez lui pour manger à midi. Or, les cantines scolaires font cruellement défaut, et l'alimentation a été un des premiers facteurs évoqués par le personnel enseignant en tant que frein à la réussite scolaire.

Stéphanie BAUX et Marc PILON (UERD)



Ouaga Focus est une publication de l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou. L'Initiative santé urbaine et équité, membre de la **Global Equity Gauge Alliance**, et l'**Observatoire de Ouagadougou** sont soutenus par les Fondations Rockefeller et Mellon, Aire-Développement et Diakonia.

Pour plus d'informations, des questions ou commentaires, contactez Gabriel Pictet à l'UERD (pictet@fasonet.bf)

UERD - Université de Ouagadougou - BP 7118, Ouagadougou, Burkina Faso
tél. (226) 36 21 15 Fax (226) 36 21 38 uerd.uerd@fasonet.bf <http://uerd.multimania.com>